

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

Nom : GUILLIAUMAIN

Prénom(s) : Jean Baptiste Armand

Sexe : Homme

Date de naissance : 16-02-1841

Lieu de naissance : Paris

Cote(s) : LH//1240/34

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

mx

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 83.758

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION : _____

Nom : Guilliaumain

Prénoms : Jean Baptiste Armand

Qualité ou grade. : Artiste peintre

né le 16 février 1841

à Paris

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 20 octobre 1911 rendu sur le rapport du Ministre du Commerce

pour prendre rang du _____

Date du départ de la décoration : 21 NOV 1911

Idem du brevet : 9 X 1911

Idem du certificat d'inscription : _____

Idem de l'avis de payement : _____

Date du décès : instantané

74-100-1011. [1000]

1240
31

19 me Jorandou Paris 6

BREVET FAIT

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

M *Guillaumain*

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

N° M^{le} *83718*

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir
les plis adressés directement à
M. le Grand Chancelier.

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu le brevet
de *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été adressé par le Grand Chancelier.

A *Paris*, le *10 Dec* 1911.

A. Guillaumin

8 151-1911.

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand
Chancelier, après avoir été rempli et signé.



GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

M *Guilliaumain*
 GRANDE CHANCELLERIE
 DE LA
 LÉGIION D'HONNEUR.
 1^{er} BUREAU.
 N° M^o *82718*
 NOTA :
 Il n'y a pas lieu d'affranchir
 les plis adressés directement à
 M. le Grand Chancelier.
 Le brevet sur parchemin
 sera adressé ultérieurement à
 l'intéressé.

6 DEC 1911
1/10

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration
 de *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui
 m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A *Paris*, le *27* *juin* 1911.
Guilliaumain

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier
 après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec
 les pièces réglementaires.)

158-151-1910. [704]

N° de la notice : L1240034

Archives Nationales, base Léonore

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

248

Préfecture du Département de la Seine

EXTRAIT des minutes des Actes de *Naissance*

RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DU 12 FÉVRIER 1872

Guillaumin
Guillaumain

1^{er} arrond^t de Paris - année 1841

ETAT CIVIL

Il est dû pour le présent extrait,

SAVOIR:

Timbre	fr. c.
.....	1 50
Droit d'expédition	» 75
Droit fixe (loi du 5 juil 1872)	1 20
TOTAL	3 75

NOTE. — La légalisation coûte 0.25 c. en sus des frais ci-dessus.

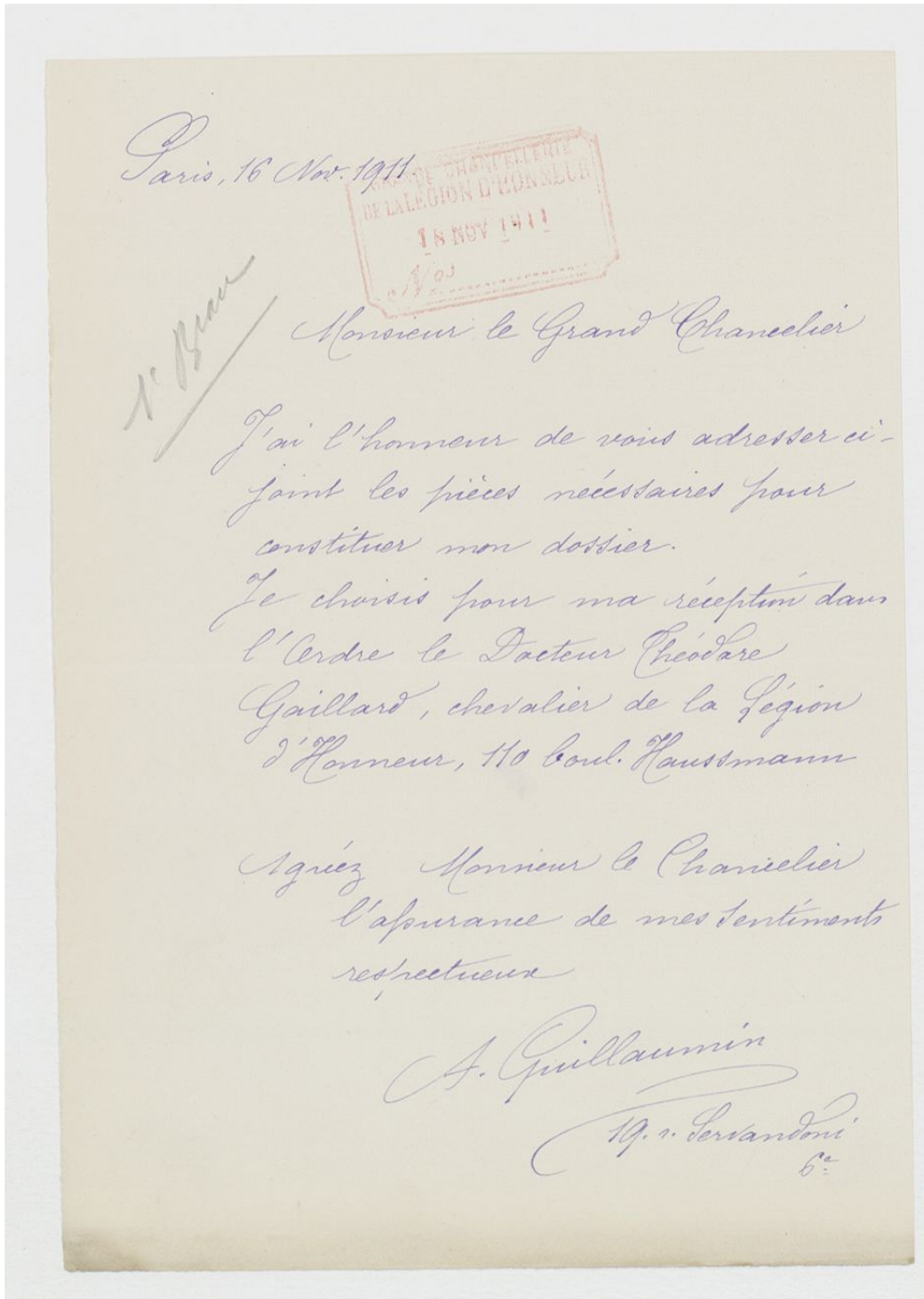
L'an mil huit cent quarante-et-un, le seize février, est né à Paris, 10 bis rue de Rivoli, Jean Baptiste Armand, du sexe masculin, fils de Jean Joseph *Guillaumin*, tailleur, et de Marguerite Françoise Félicité Legay, sans profession, demeurant comme dessus. Pour extrait conforme aux énonciations de l'acte, Paris le quatorze novembre mil neuf cent onze.

Guillaumain
Approuvé ce renvoi et la ratification d'un mot nul

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE
POUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE DÉLÉGUÉ

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034



GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

NOTA. — Le total des chiffres latéraux adhérents au récépissé doit représenter dans chaque tranche (millions, centaines de mille, dizaines de mille, etc.) le chiffre correspondant de la somme inscrite en lettres et en chiffres dans le corps du récépissé.

RÉCÉPISSÉ N° 42.472

75
DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.
RECETTE CENTRALE.

NUMÉRAIRE..... F. 27
VALEURS REPRÉSENTATIVES..... F.
ENVOIS AU CAISSIER DU TRÉSOR. F.
PIÈCES DE DÉPENSES..... F.

TOTAL..... 27

Je soussigné, Receveur central des Finances, reconnais avoir reçu de
M. *Guillaumin*
la somme de *huit cent sept francs*
pour être imputée au compte désigné ci-après :

LOI DU 24 DÉCEMBRE 1896.
Tout versement en numéraire ou autre
leur fait aux caisses du caissier-payeur central
du Trésor public, à Paris, et à celles des
trésoriers-payeurs et des receveurs particuliers
des finances, pour un service public, doit être
lié à la délivrance immédiate d'un récépissé.
Ce récépissé, pour être libératoire et former
titre contre le Trésor, devra être détaché d'une
feuille à talon.

Le Receveur central des Finances :
Par procuration de M. A. Brappier.

à titre de :

MONTANT
DU VERSEMENT.

Contributions et revenus publics.

Produit de l'exploitation en régie des Ex. 1910.
journaux officiels..... Ex. 1911.
Produit de la vente des publications Ex. 1910.
du Gouvernement..... Ex. 1911.
Produit du travail des détenus dans Ex. 1910.
les pénitenciers militaires..... Ex. 1911.
Produit des maisons centrales de force Ex. 1910.
et de correction et Etablissements Ex. 1911.
assimilés.....
Reversements de fonds sur les dépenses des Mi-
nistères (1).....
Recouvrements poursuivis par l'agent judiciaire
du Trésor.....
Recettes accidentelles à différents titres.....

Frais de contrôle et de surveill. des Ex. 1910.
Ex. 1911.
Contrib. des soc. d'assur. mut. ou à primes fixes
contre les accid. et des synd. de gar. p. frais de
contrôle et de surveillance.....
Prix des insignes de l'ordre du Mérite agricole...

Taxes sur les diplômes délivrés par les Écoles
supérieures de commerce reconnues par l'État.

Retenues pour le service des pensions Ex. 1910.
civiles..... Ex. 1911.
Pensions et bourses des élèves des Ex. 1910.
écoles du Gouvernement..... Ex. 1911.

A reporter.....

25
QUITTANCES

18 NOV 1911

Recette centrale. — Série D. (1911.)

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

Contributions et revenus publics. (Suite.)		MONTANT DU VERSEMENT.	à titre de :
Report			
Remboursement des frais de scolarité par les officiers qui se retirent prématurément du service..			
Exercice 1910.....			
Remboursement par les communes du } Ex. 1910. dép ^s de la Seine des dépenses faites } pour leur police municipale..... } Ex. 1911.			
Fonds de concours versés par les C ^{tes} de chemins de fer (1).....			
Services spéciaux.			
Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public.			
Produit du prélév. sur le Pari mut. en faveur de l'élevage.....			
Opérations de trésorerie.			
Service départemental.	Exercice 1910.....		
	Exercice 1911.....		
	Recettes à vérifier.....		
Communes et établissements publics; 1/c de fonds placés au Trésor avec intérêts.....			
Divers corps de troupe; 1/c de fonds en dépôt..			
Recouvr ^t pour le compte de la Légion d'honneur, en vertu de contraintes.....		37	
Recouvrements .. } de contributions extérieures..			
Excédents de versements sur contributions.....			
Cotisations municipales et particulières.....			
Droits perçus sur déclarat. de locations verbales..			
Reversements de frais de justice à restituer aux condamnés.....			
Poursuites pour le recouvrement des contributions.			
Mouvements de fonds.			
Remises du Caissier-Payeur central du Trésor....			
Correspondants administratifs.			
Divers; 1/c de fourniture de l'imprimerie nationale.			
Receveurs d'hospices et d'établiss ^{ts} de bienfais ^{ts} ; 1/c d'intérêts et de capitaux de cautionnements.			
Divers; 1/c de versements pour le service des enfants assistés.....			
Receveurs d'établissements de bienfaisance; 1/c de recouvrements de rentes et créances.....			
Écoles du Gouvern ^t ; 1/c de produits à classer.....			
Divers; 1/c de recettes à classer.....			
Divers comptables; 1/c de fonds en dépôt.....			
Facultés; 1/c de produits à classer.....			
Divers agents; 1/c de retenues pour pensions civiles encaissées pour le compte du Receveur central de la Seine.....			
Pupilles de l'Assistance publique; 1/c de titres, valeurs, etc., transmis en fin de tutelle.....			
Percepteurs de la Seine; 1/c de versements en pièces de dépenses à classer.....			
Employés des Recettes des Finances; 1/c de pensions et de secours.....			
Receveurs-Percepteurs de Paris; 1/c d'allocations provisoires.....			
TOTAL			



GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

M^r Guillaumin
se permet de faire remarquer
que son nom est orthographié
dans cet acte autrement
que dans ceux de toute sa
famille, et contre l'usage
constant de tous les membres

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

12

LÉGION D'HONNEUR.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Nom : *Guillaumin*

Prénoms : *Jean Baptiste Armand*

Date et lieu de naissance : *le 17 février 1841 à Paris 6^e arr^t*

Domicile : *49 rue Servandoni à Paris*

Nationalité : *Française*

Situation : *artiste peintre*

Grades universitaires :

Services militaires *Exempté par la présence sous le drapeau d'un frère aîné*

Services civils.....

Durée totale des services civils et militaires : *43 années*

Situations diverses (Fonctions électives, professions).....

Tuile en 1868, aux services des Ponts et Chaussées de la ville de Paris

Missions à l'étranger, dans les colonies.....

Actes de sauvetage et de dévouement.....

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions.....

Publications littéraires, scientifiques, artistiques.

Distinctions honorifiques.....

Détail des services extraordinaires rendus par le candidat.....

Président de la Section de peinture au Salon d'automne

Observations :

437-63-1011. [5734]

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie certifie, en outre, qu'il résulte de l'enquête que la moralité de M. *Guillaumin* permet son admission dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Paris, le *5 octobre* 1911.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,

A. C. G. G.

Archives Nationales, base Léonore

11

GUILLIAUMAIN Jean Baptiste Armand

N° de la notice : L1240034

Etat de Services.

*M^r Guillaumin Jean Baptiste Armand
né à Paris le 16 Février 1844.
artiste-peintre.*

*est un des chefs du groupe dit impressionniste
a pris part à toutes les expositions de ce
groupe depuis 1874.*

*est un des fondateurs de la Société des Indépendants.
prix du Salon d'Automne dont il a été
dont il a été vice-président.*

*a pris part à de nombreuses expositions
en province*

*à l'étranger (Angleterre, Belgique, Hollande,
Allemagne, Etats-Unis, Buenos Aires).*

50 ans de travaux artistiques

*22 ans de service comme employé de
la ville de Paris.*